



NATATION

« Mettre en sécurité les enfants dans l'eau »



NATATION. Signature de la convention. PHOTO FLORIAN SALESSE

Une convention a été signée hier soir à la cité administrative, entre la communauté d'agglomération montluçonnaise, le club Montluçon natation et le comité régional d'Auvergne de natation.

Cette subvention à hauteur de 33.000 € (une première en Auvergne) entre dans le cadre du dispositif interministériel « J'apprends à nager ». L'action permet au club montluçonnais d'ouvrir son volet social, et aux plus jeunes qui n'en ont pas les moyens, de découvrir la natation. « L'objectif premier est de mettre les enfants en sécurité dans

l'eau. Nous leur apprenons à avoir les bons réflexes pour s'en sortir lorsqu'ils tombent dedans », a déclaré Jérôme Latherne, responsable sportif à Montluçon natation.

Au total, une quarantaine de jeunes ont bénéficié de l'opération depuis cet été, et sont repartis avec leur diplôme Sauve'Nage. L'objectif est d'atteindre 200 à 250 enfants d'ici la fin de l'année scolaire. Pour rappel, cette initiative se traduit par des stages de natation de 10 heures par semaine, pendant les vacances scolaires, au centre aqualudique. ■